

3	Nombre d'embarcations de sauvetage à moteur (comprises dans le nombre total d'embarcations indiqué ci-dessus)	.....
3.1	Nombre d'embarcations de sauvetage munies de projecteurs	.....
4	Nombre de canots de secours	.....
4.1	Nombre de canots compris dans le nombre total d'embarcations de sauvetage indiqué ci-dessus	.....
5	Radeaux de sauvetage	
5.1	Radeaux de sauvetage exigeant des dispositifs approuvés de mise à eau	.....
5.1.1	Nombre de radeaux de sauvetage	.....
5.1.2	Nombre de personnes qu'ils peuvent recevoir	.....
5.2	Radeaux de sauvetage n'exigent pas de dispositifs approuvés de mise à l'eau	.....
5.2.1	Nombre de radeaux de sauvetage	.....
5.2.2	Nombre de personnes qu'ils peuvent recevoir	.....
5.3	Nombre de radeaux de sauvetage prescrits à la règle III/26.1.4	.....
6	Nombre de bouées de sauvetage	.....
7	Nombre de brassières de sauvetage	.....
8	Combinaisons d'immersion	
8.1	Nombre total	.....
8.2	Nombre de combinaisons satisfaisant aux prescriptions applicables aux brassières de sauvetage	.....
9	Nombre de moyens de protection thermique <sup>1</sup>	.....
10	Installations radioélectriques utilisées dans les engins de sauvetage	
10.1	Nombre de répondeurs radar	.....
10.2	Nombre d'émetteurs-récepteurs radiotéléphoniques VHF	.....

<sup>1</sup> À l'exception de ceux prescrits aux règles III/38.5.1.24, III/41.8.31 et III/47.2.2.13